

## Communiqué de presse

### Précarité aux HUG

## Victoire pour le personnel du Service propreté-hygiène

**Le personnel du Service propreté-hygiène des HUG l'attendait depuis de nombreuses années. Cette fois ça y est : les 170 salarié-e-x-s aujourd'hui employé-e-x-s à 50% pourront passer à 100% et les locaux du site de Cluse-Roseraie seront nettoyés par du personnel des HUG. Explications.**

Depuis de nombreuses années, l'engagement d'une très grande partie du personnel du Service propreté-hygiène devait se faire à un taux d'activité de 50%. Cela générait des situations humainement complexes, avec une population majoritairement féminine composée même souvent de famille monoparentale, et qui devait joindre les deux bouts avec un salaire oscillant entre CHF 2'250.- et CHF 3'000.- par mois. Dans leur plan syndical commun contre la précarité aux HUG, nos deux syndicats ont fait de ce dossier une priorité absolue et mené de nombreuses discussions avec les HUG.

### Demande du secteur des soins

En 2024, les HUG ont accepté d'ouvrir des négociations sur cette problématique. Il leur importait d'autant plus d'y trouver une solution, que le secteur des soins réclamait d'avantage d'heures de nettoyage, ceci en lien avec les départs de plus en plus tardifs des patient-e-x-s. Prenant en compte à la fois la nécessité d'améliorer les prestations à destination de la population et les besoins sociaux du personnel, une solution a été identifiée à l'été 2024. Toutefois, les HUG devaient encore s'assurer de sa faisabilité et, surtout, de son financement.

### Validation du Conseil d'administration

Le 31 mars 2025, après avoir entendu tous les éléments des analyses commanditées par l'hôpital, le Conseil d'administration des HUG a validé la solution proposée par le Comité de direction, soit celle qui avait été négociée avec les syndicats. Cette solution entrera en vigueur au 1er février 2026. Elle garantira une meilleure prise en compte des besoins des patient-e-x-s, tout en permettant aux 170 employé-e-x-s aujourd'hui bloqué-e-x-s à un taux d'activité de 50% de passer à 100% s'ils-elles le souhaitent.

La date du 1er février 2026 correspond à l'échéance contractuelle, à laquelle les HUG pourront reprendre sur le site de Cluse-Roseraie les mandats de nettoyage aujourd'hui donnés à des sociétés privées.

### Dialogue social de qualité

Nos deux syndicats saluent la qualité du dialogue qui a permis de construire cette solution avec les instances dirigeantes des HUG, répondant ainsi à la fois aux besoins de la population et à ceux du personnel.

Genève, le 28 avril 2025

Pour tout renseignement :

Yves Mugny, secrétaire syndical Avenir Syndical – 079 203 11 61

Komla Kpogli, secrétaire syndical Syna – 076 542 79 18